

Le vendredi 12 juillet 2019

Entente de principe avec les personnes tutrices

Chers étudiants, chères étudiantes,

Ce soir, les membres du syndicat des personnes tutrices ont approuvé l'entente de principe conclue mercredi dernier. Plus tôt aujourd'hui, le conseil d'administration de l'Université a aussi donné son aval à cette entente.

La grève des personnes tutrices prend donc fin. Les personnes tutrices seront de retour au travail en début de semaine prochaine. Les informations concernant la correction des travaux et examens en attente et la réouverture des inscriptions seront disponibles sur le site Web de l'Université au cours de la journée de mardi.

Ce soir, nous pouvons tourner la page sur cet épisode difficile et regarder ensemble vers l'avenir de votre université. Je sais que le cheminement de plusieurs d'entre vous a été entravé par cette grève. J'en suis profondément désolé et je vous remercie de votre patience et de votre compréhension.

Nous sommes convaincus que plusieurs éléments de la nouvelle convention collective des personnes tutrices et la poursuite de l'implantation du nouveau modèle académique favoriseront votre réussite.

Par exemple, en plus de leur disponibilité habituelle par courriel, les personnes tutrices auront désormais des plages de disponibilité fixes (incluant des plages en soirée), où vous pourrez les contacter et obtenir une réponse immédiate.

Et ce n'est que le début. L'Université TÉLUQ continuera à bonifier son offre de cours et de programmes et ses pratiques d'encadrement afin de mettre en place les conditions gagnantes de votre succès.

Je vous remercie encore pour votre grande patience au cours de cette grève et je vous invite à nous faire part de vos commentaires et suggestions à <u>qualite@teluq.ca</u>.

Bonne fin de soirée,

André G. Roy Directeur général par intérim